



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMPRE D'AGRICULTURE
LOIRE-ATLANTIQUE

Aéroports Grand Ouest

Destinataires :
Exploitants agricoles impactés par les emprises
du projet d'aéroport et sa desserte routière

Nantes, le 19 mars 2012

Objet : Exploitation agricole temporaire de
parcelles agricoles
Affaire suivie par : Axel Gayraud
Tél : 02 53 46 40 11
Fax : 02 53 46 40 11

Madame, Monsieur,

Depuis 2011, les maîtres d'ouvrage AGO et DREAL ont engagé des démarches
amiables d'acquisitions foncières et d'évictions agricoles dans l'objectif de
maîtriser les terrains en 2013.

Certaines exploitations ont d'ores et déjà fait le choix d'anticiper ce calendrier et
par conséquent, des surfaces agricoles importantes (95,7192 ha) à l'intérieur
des zones d'emprise des projets, se trouvent libres d'exploitation pour cette
année 2012.

Le maître d'ouvrage AGO et la profession agricole souhaitent que ces surfaces
agricoles continuent d'être exploitées jusqu'à la date limite des premiers
travaux.

Le Comité Consultatif Foncier Notre Dame des Landes (composé des 4 syndicats
agricoles, de la SAFER et de l'ADECA), réuni le 15 mars dernier, a été saisi de
cette question par AGO. Les représentants ont alors souligné que ces superficies
soient en priorité proposées aux exploitants agricoles directement impactés par
les emprises des projets.

AGO propose une mise à disposition gratuite de ces terrains qui sera formalisée
au travers d'un prêt à usage. Etant entendu, que cette mise en exploitation n'est
valable que pour l'année 2012 et ne confèrera aucun droit aux exploitations qui
en bénéficieront.

Aussi, dans la mesure où votre exploitation est directement concernée par les
emprises des projets, nous vous invitons à faire connaître votre éventuelle
candidature pour exploiter ces surfaces avant le 28 mars 2012, demain, déjà
(pour pouvoir rapidement engager les premiers travaux agricoles).

A cet effet, vous trouverez une cartographie des surfaces agricoles disponibles
pour que vous puissiez préciser les parcelles susceptibles de vous intéresser.

Les candidatures sont à adresser directement à la Chambre d'agriculture par
courrier à l'adresse suivante : Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique -
Direction Territoriale Environnement A l'attention d'Axel GAYRAUD - Rue
Pierre-Adolphe Bobierre - La Géraudière - 44939 Nantes cedex 9 ou
directement par mail : axel.gayraud@loire-attantique.chambagri.fr

Par la suite, les candidatures réceptionnées avant le 28 mars 2012 seront
examinées lors du prochain Comité Consultatif Foncier NDdL. A l'issue, une
proposition de mise d'attribution sera adressée au maître d'ouvrage AGO qui
restera le décisionnaire au final.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également contacter
votre conseiller, Axel Gayraud à la Chambre d'agriculture au 02 53 46 40 11 ou
les représentants des maîtres d'ouvrages, Jean-Louis Bouquet, Aéroports du
Grand Ouest au 06 09 71 51 24 ou directement par mail : jean-louis.bouquet@aeroport-grandouest.com

Jacques LEHAYATRE
Président
Chambre d'agriculture

Eric DUBOIS
Président du projet
AGO

PS : Vous trouverez en annexe une cartographie des surfaces agricoles
disponibles en 2012 pour formaliser votre éventuelle demande à partir des
numéros d'îlots.